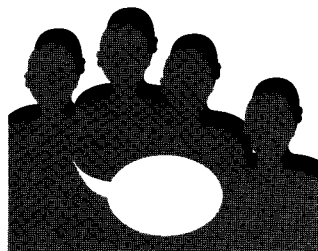


Dominiq JACQUEMIN

Conseiller ecclésiastique à l'A.C.N.



Il nous est déjà tous arrivé d'approcher d'un accident de la circulation et d'apercevoir au loin un gyrophare. Bien qu'il n'oblige pas en lui-même si aucune sirène ne l'accompagne, aussitôt nous nous mettons à ralentir dans un réflexe de prudence et, assez spontanément, nous cherchons à voir davantage ce qui se passe sur les lieux. Ce gyrophare constitue une métaphore pour donner à penser ce que peut être la définition du rôle d'un éthicien dans un comité d'éthique. Il n'oblige certes pas de lui-même, il est plutôt une invitation au comportement prudent. Il convie à considérer sur place ce qui est en train de se passer. En un mot, il n'a de sens que dans la mesure où l'on accepte d'y voir un appel même s'il essaye, par sa présence, d'offrir certains conseils pour une conduite sûre.

Tout d'abord, il est important de ne pas surévaluer la fonction d'un éthicien : il n'oblige en rien, il n'est pas au-dessus de la mêlée comme s'il pouvait ou devait, à lui seul, dire ce qu'il faut faire. Si cet aspect de gratuité de sa présence se comprend aisément au regard du statut consultatif, non contraignant, de tout comité d'éthique, il se donne surtout à appréhender au regard de ce qu'est l'éthique : un engagement personnel, éclairé, réfléchi de celui qui pose une décision, prend un engagement au cœur d'une pratique particulière. En ce sens déjà, il est aisé de saisir que l'éthicien ne supplée personne dans sa capacité de décider ce qui est bon, que ce soit à l'égard d'un praticien de l'art de guérir, d'un malade dans sa relation singulière au soignant ou de tout autre acteur de la vie hospitalière.

Cependant, l'éthicien fait partie d'un comité pour aider à la décision, pour contribuer à ce que ceux et celles qui doivent décider puissent le faire avec un maximum de lucidité, avec une capacité accrue de rendre raison des motifs ayant conduit à telle décision particulière. Pour y parvenir, il participe au débat, essaye d'en garantir l'intersubjectivité tout en offrant certaines règles méthodologiques. Tout d'abord, il est un acteur du débat à l'image des autres personnes réunies autour d'une table pour discuter d'un cas, d'une situation difficile. N'étant pas lui-même investi dans la pratique envisagée,

il lui est possible de prendre plus de distance et d'inviter les intervenants à mieux s'expliquer, à davantage rendre compte de ce qui motive leur prise de position. Par sa présence et sa façon de conduire les divers acteurs à aller jusqu'au bout de l'analyse, l'éthicien devient le garant de l'intersubjectivité, autrement dit de la possibilité d'explorer une situation dans toute sa complexité, avec un regard pluriel, tout en veillant à ce que chacun puisse comprendre le point de vue de l'autre. En effet, celui de l'infirmière ne sera pas nécessairement toujours celui du médecin, le juriste ou le philosophe ne comprendront pas toujours immédiatement un jargon médical expliquant une pathologie, les arguments de foi du théologien conduiront parfois à d'autres horizons dans la discussion, etc. De la sorte, l'éthicien veille à ce que la portée réelle d'un cas posant question, d'une décision parfois conflictuelle puisse être envisagée dans toute sa richesse - mais également dans toute sa complexité - conduisant de la sorte celui qui doit décider à une perception renouvelée de sa propre question (par exemple, on pourra acquérir une autre perception d'une demande d'I.V.G. lorsque les aspects humains, familiaux, sociaux, religieux ont été pris en compte). Garant d'une altérité - celle du malade, celle d'une situation qui ne peut être réduite à une vision particulière, d'une visée professionnelle, d'une perception de l'humain dont on puisse rendre compte - il a fonction de gyrophare lorsqu'il invite à la prudence, à la *phronesis* selon Aristote, lorsqu'il permet aux différents acteurs de retourner plus riches vers leur propre pratique, c'est-à-dire plus lucides à l'égard des enjeux qui s'y manifestent et plus éclairés par l'expérience de leurs semblables.

Ce rôle, l'éthicien peut l'exercer en proposant une méthodologie de la réflexion et de la décision éthiques. Si le bon sens s'avère parfois suffisant, il ne peut à lui seul convaincre autrui des motifs de sa propre décision. Il importe donc de pouvoir rendre compte en raison de ce qui motive mes choix, de mettre de l'ordre dans l'irrationnel, l'affectif, l'inconscient toujours présents lorsqu'on envisage une situation de vie où l'humain est en jeu si l'autre, le malade, le collègue qui posent

problème, me renvoie toujours quelque part à moi-même. Formé à cette tâche, l'éthicien pourra proposer des règles, des méthodes, des concepts pour clarifier la discussion et aider à une prise de décision compréhensible pour le plus grand nombre possible.

Insistons encore une fois sur la notion d'aide qui est à comprendre non pas comme une norme extérieure qui s'imposerait absolument mais bien comme des conseils de rationalité capables d'éclairer, de guider la décision d'autrui par un débat, une mise en commun interdisciplinaire. En un mot, je dirais volontiers que l'éthicien fait son travail comme s'il ne servait à rien, sans s'imposer - ce qui n'aurait pas de sens du point de vue de l'éthique - s'efforçant de vivre un compagnonnage et de susciter la confiance pour permettre une perception intuitive de l'éthique qui n'est pas synonyme de règle contraignante et extérieure mais bien de capacité de décider personnellement en connaissance de cause dans toute pratique particulière. En quelque sorte, son ultime responsabilité consiste peut-être à démystifier l'éthique comme si cette dernière était l'affaire des seuls spécialistes. Au contraire, sa fonction est une fonction d'attente, en attendant que l'éthique, comme capacité réfléchie d'agir personnellement, équitablement, visant le bien du plus grand nombre, devienne la préoccupation de tous les acteurs de la santé.



R. Magritte, "Le thérapeute", 1937 © Sabam, Bruxelles, 1996.